

Master Sciences de l'éducation
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences de l'éducation. 2016, Université Rennes 2. hceres-02041872

HAL Id: hceres-02041872

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041872>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Sciences de l'éducation

- Université Rennes 2

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Comportements, cliniques, apprentissages et santé

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Bien que déclarée dans la fiche dossier, aucune information relative à une spécialité *Évaluation, gestion et pilotage des systèmes éducatifs* n'est présente dans le dossier d'autoévaluation de cette mention de master *Sciences de l'éducation*. Trois spécialités sont décrites : *Éducation et formation* (E&F), *Stratégie et ingénierie en formation d'adultes* (SIFA) et *Technologies pour l'éducation et la formation* (TEF). Dans cet ensemble, la première de ces spécialités (E&F) se décline en deux parcours : *Éducation, apprentissages et didactique* (EAD) et *Sport, culture, éducation* (SCE).

Le master se déroule en quatre semestres, chaque parcours s'organisant en unités d'enseignement (UE) spécialisées et UE mutualisées. Un stage de 600 h par an existe dans les spécialités SIFA et TEF. Les objectifs généraux de la mention sont de permettre aux étudiants d'acquérir un haut niveau dans les domaines couverts par diverses questions concernant un domaine général, celui de la formation. La spécialité E&F permet d'envisager un doctorat (parcours EAD) ou la préparation de l'agrégation en EPS (parcours SCE). La spécialité SIFA oriente les étudiants vers la formation d'adultes et la spécialité TEF dans le domaine des Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement : les TICE.

Synthèse de l'évaluation

Le master mention *Sciences de l'éducation* constitue une offre tout à fait pertinente dans l'espace géographique universitaire du Grand-Ouest. Seule mention de ce type dans la Communauté d'universités et établissements (ComUE) régionale, ce master prépare de futurs professionnels de haut niveau dans la conception et/ou le pilotage de dispositifs orientés vers la formation. La variété des parcours qui le composent couvre très correctement des domaines aussi divers que la connaissance des pratiques sociales et de recherche en éducation et formation, celles se rapportant aux activités physiques et sportives, celles concernant la formation des adultes, et celles qui sont spécifiques aux problématiques théoriques et d'usage des TICE.

Ce master a recours à l'ensemble des modalités d'organisation des enseignements, que ce soit en présentiel ou en utilisant diverses techniques numériques : création d'espaces numériques de travail (ENT) sur lesquels des ressources pédagogiques sont ajoutées, forums, e-portfolios consultables par les différents acteurs, notamment. L'alternance université-profession est privilégiée dans les spécialités SIFA et TEF. Les quatre spécialités ont aussi organisé des mutualisations d'enseignements : aux semestres 1 et 3 pour la spécialité E&F, aux semestres 1 et 2 pour les deux autres spécialités.

La composition des équipes pédagogiques varie d'une spécialité à l'autre : dans la spécialité E&F n'interviennent que des enseignants chercheurs à l'exception d'un professeur agrégé en EPS. Les deux autres parcours font appel à des équipes plus diversifiées dans lesquelles enseignants-chercheurs et autres professionnels sont associés.

Le master est adossé au Centre de Recherche sur l'Éducation, les Apprentissages et la Didactique (CREAD, équipe d'accueil - EA - 3875) et ses diverses composantes travaillent en liaison avec d'autres structures de recherche : le Centre de Recherche en Psychologie, Cognition et Communication (CRPCC, EA 1285), l'Institut Européen de Recherches sur la Formation des Adultes et l'analyse de l'activité (Groupement d'intérêt scientifique - GIS - IERFA), le réseau de la Société Européenne de Recherche en Éducation des Adultes (ESREA), le GIS M@RSOUIN - Môle Armoricaire de Recherche sur la Société de l'information et les Usages d'INternet, l'équipe LUSSI de Telecom Bretagne, et l'équipe Analyse, Ingénierie et Didactique de Langues et langages Spécialisés (LIDILE, EA 3874).

Après une première tentative non aboutie de création d'un master international avec l'Université de Séville, un deuxième projet a été déposé avec l'Université de Freiburg. Peu d'étudiants étrangers participent à cette formation et parallèlement, très peu d'étudiants partent dans le cadre de projets internationaux (ERASMUS, CREPUQ). On note l'intervention de trois enseignants étrangers au cours des deux dernières années.

De façons diversifiées, toutes les spécialités de la mention ont mis en place des dispositifs d'évaluation en s'efforçant de favoriser les échanges avec les étudiants sur leurs propres activités et progressions. En ce qui concerne le suivi des étudiants, un travail d'enquête transversal est assuré tous les ans par l'Observatoire des Parcours Etudiants et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et diverses associations d'anciens étudiants sont actives. Suivant les parcours, elles peuvent servir de relais pour la recherche de stages ou participer à l'organisation de divers événements : rencontres avec des professionnels, colloques, conférences, notamment.

Il n'existe pas d'instance de pilotage spécifique au niveau de la mention. Les divers conseils de perfectionnement propres à chaque parcours se réunissent toutes les fins de semestres.

Points forts :

- Bonne intégration de la mention dans le tissu économique régional, en particulier pour les spécialités SIFA et TEF.
- Démarches intéressantes de l'équipe pédagogique pour favoriser la proximité avec les étudiants.
- Implication réelle des associations des étudiants dans le pilotage et le soutien au développement de la formation.
- Taux d'insertion professionnelle à 30 mois satisfaisants pour les spécialités SIFA et TEF.

Points faibles :

- Absence de pilotage au niveau de la mention.
- Présence de fortes disparités de fonctionnement entre les trois spécialités, avec des taux de réussite préoccupant en parcours EAD.
- Absence de stages pour la spécialité en E&F.
- Fréquentes imprécisions dans les tableaux d'organisation des enseignements.
- Suivi des étudiants insuffisamment précis par manque de données chiffrées.
- Ouverture internationale encore insuffisante.

Recommandations :

Le domaine des Sciences de l'éducation est bien couvert par les propositions de la mention du master, cependant l'ensemble pâtit d'une trop grande hétérogénéité : que ce soit en termes de fréquentation, de réussite au diplôme et d'insertion professionnelle, les parcours examinés ne sont pas équivalents. Un travail de coordination générale de la mention par une instance de pilotage commune serait à entreprendre. Il permettrait d'agir dans plusieurs directions : viser une meilleure réussite des étudiants, tenter de relever les taux d'insertion professionnelle dans certains cas, développer dans une seule formation les perspectives de recherches très dispersées par ailleurs (ce qui aurait pour conséquence supplémentaire d'ouvrir davantage vers les milieux professionnels les recherches menées à la suite du parcours EAF), généraliser les bonnes pratiques, notamment le portfolio numérique et les projets de MOOC (cours en ligne ouvert et massif).

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La mention master <i>Sciences de l'éducation</i> recouvre trois spécialités bien différenciées quant à leurs visées respectives : si toutes ont pour objectif la formation de haut niveau de personnels d'encadrement dans le secteur de la formation, les compétences visées varient : concepteur ou pilote de dispositif de formation, spécialistes de la formation d'adultes, cadre d'un dispositif TICE. Les trois spécialités accueillent des niveaux variables d'étudiants issus de Formation Initiale (proportionnellement les moins nombreux) et des professionnels en reprises d'études. SIFA et TEF pratiquent une « alternance intégrative » : les étudiants sont présents cinq jours par mois en formation et passent le reste du temps en stage.</p>
---	--

<p>Environnement de la formation</p>	<p>La mention, adossée à l'équipe du CREAD dont de nombreux membres interviennent dans les divers parcours, est très bien intégrée dans l'environnement régional. La spécialité E&F travaille en collaboration avec l'École supérieure du professorat des écoles (ESPE) et avec le Département des Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). La spécialité SIFA entretient de multiples relations avec d'autres masters comparables en France ainsi qu'à l'international (Espagne, Allemagne, Belgique, Suisse, Québec). La spécialité TEF, labellisée par le GIS M@RSOIN se situe dans une filière de formation locale qui comprend en plus un Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) et une licence professionnelle ; elle entretient de multiples relations avec les collectivités territoriales et le monde industriel.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Chaque parcours de la mention possède sa propre équipe pédagogique, les membres du CREAD y sont généralement les plus nombreux. Dans le parcours E&F, 15 enseignants-chercheurs (EC) tous membres du CREAD constituent l'intégralité des intervenants. Dans le parcours SCE, l'équipe se compose de quatre EC et d'un professeur agrégé en EPS. L'équipe pédagogique du parcours SIFA est mixte : 15 EC (dont un de l'Université Paris 12) et sept personnels non enseignants. L'équipe intervenant dans le parcours TEF compte 36 personnels : 17 EC dont huit de l'Université Rennes 2, un Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), quatre Professeurs associés à temps partiel (PAST), 14 personnels divers (Éducation Nationale, administration de l'Enseignement Supérieur, Industrie).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les données variables dans le document rendent la lecture peu aisée mais il apparaît néanmoins que les effectifs ont varié à la baisse ces quatre dernières années : en M1 on passe de 139 inscrits en 2010-2011 à 103 en 2013-2014, en M2 les niveaux ont varié de 92 en 2010-2011 à 86 en 2013-2014 (après être descendus à 69 l'année précédente). C'est dans le parcours EAD que ces variations ont été les plus fortes (80 M1-M2 en 2010-2011, 29 en 2013-2014).</p> <p>Les résultats aux évaluations varient selon les parcours : leurs niveaux restent préoccupants en EAD (tous niveaux confondus), ils sont bons en SCE et contrastés dans les spécialités SIFA et TEF (d'un bon niveau en M1 ils deviennent insuffisants en M2). On peut regretter que les données concernant l'insertion professionnelle ne soient pas toutes disponibles, celles qui le sont montrent une très bonne insertion à 30 mois pour les deux spécialités SIFA et TEF pour laquelle on arrive à 100 %.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La mention est adossée au Centre de Recherches sur l'Éducation, les Apprentissages et la Didactique (CREAD, EA 3875). Plusieurs de ses membres interviennent dans les diverses spécialités dont chacune, à son niveau, entretient des contacts avec d'autres équipes de recherche françaises et étrangères. Une réflexion est en cours dans la spécialité E&F qui voit de possibles candidats au doctorat poursuivre ailleurs leur projet, soit parce que la spécialisation légitime des EC du CREAD ne leur permet pas de répondre à des demandes d'étudiants dans plusieurs thématiques (parcours EAD), soit parce qu'étudiants de l'École Normale Supérieure de Rennes, ils vont entamer leur doctorat ailleurs (parcours SCE). Malgré des contacts nombreux avec l'environnement de la recherche dans les deux autres parcours, très peu d'étudiants poursuivent en doctorat après avoir validé leur formation dans l'un des parcours SIFA ou TEF.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La spécialité E&F n'accorde pas de place notable à cette question, elle oriente plutôt les étudiants vers la poursuite en doctorat dans le parcours EAD et dans le parcours SCE, la plupart des étudiants envisagent de passer le concours de l'agrégation d'EPS. Dans les deux autres spécialités, SIFA et TEF, la question de la professionnalisation des étudiants est centrale et plusieurs dispositifs y concourent.</p> <p>L'organisation en alternance, des rencontres avec les partenaires socio-économiques à travers l'organisation de conférences, des journées d'études, l'intervention des professionnels non universitaires dans la formation, etc. constituent autant de choix favorables.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Cette question est également traitée de façon très variable : s'il n'y a pas de travail sur les projets individuels des étudiants ni d'organisation de</p>

	<p>stages dans la spécialité E&F, les spécialités SIFA et TEF y consacrent plusieurs UE dans l'emploi du temps, que ce soit dans le cadre d'UE mutualisées au premier semestre du M1 ou d'UE de spécialité en M2. Les étudiants peuvent bénéficier d'une aide pour la recherche de stage, ils sont très suivis pendant son déroulement.</p>
Place de l'international	<p>L'enseignement de langue ne comporte que l'anglais dans cette mention de master. Peu d'étudiants étrangers sont accueillis dans les spécialités, à l'exception d'E&D et SIFA qui en recrutent 25 %, de même, peu d'étudiants décident de partir à l'étranger. Après s'être associé avec l'Université de Séville porteuse d'un projet de création d'un master Erasmus Mundus mais sans succès, le département a participé au montage d'un projet "Erasmus+" avec l'Université de Freiburg en 2015.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La mention recrute conjointement des étudiants en reprise d'études ou des étudiants détenteurs d'une licence ou de l'un de ses équivalents. La présence de ces deux catégories d'étudiants est très variable en fonction des spécialités.</p> <p>Les passerelles sont quasi inexistantes à l'exception d'une expérience par laquelle des titulaires d'une spécialité SIFA ou TEF peuvent être admis à poursuivre en doctorat. L'ensemble de la mention propose des dispositifs très précis d'aide à la réussite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'ensemble des modalités d'organisation pédagogique est utilisé : cours magistraux, travaux dirigés, usage des TICE et création d'un espace numérique de travail (ENT) par spécialité. Cette intégration des outils du numérique est au cœur du travail du parcours TEF qui interroge fortement cette question au plan théorique. Les enseignements sont regroupés sur deux jours pour la spécialité E&F, et, au titre de l'alternance, par semaines entières dans les deux autres spécialités.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Dans l'ensemble, les équipes pédagogiques de la mention évaluent conjointement de façon sommative et de façon formative les étudiants. Des jurys sont organisés à la fin de chaque session d'examen. Dans le master E&F, deux contrôles continus et un devoir sur table sont utilisés, la rédaction et la soutenance d'un dossier en M1 et d'un mémoire en M2 complète le dispositif. De plus, les étudiants sont suivis régulièrement par leur directeur de recherche. Dans la spécialité SIFA, il n'y a pas de devoirs sur table, l'équipe a choisi de recourir à l'évaluation formative des étudiants pour chacune des UE et des activités professionnelles. Le e-portfolio est l'un des éléments qui rentre également dans l'évaluation tout comme la réalisation et la soutenance d'un mémoire en M2. La spécialité TEF combine des évaluations sur table en contrôle continu (dossiers, épreuves écrites ou orales, productions liées aux projets) et une évaluation formative qui se conclut chaque semestre par un bilan avec les étudiants, repris en interne par l'équipe pédagogique. Les recherches des étudiants sont présentées sous forme de posters à l'occasion des séminaires annuels du GIS M@rsouin.</p> <p>La répartition des crédits européens (ECTS) est différente selon la spécialité : la cohérence de la répartition est difficile à apprécier pour les spécialités SIFA et TEF tant les volumes sont disparates alors que pour les UE de la spécialité E&F, la répartition est identique dans les deux parcours.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>On trouve peu d'éléments relatifs aux compétences transversales dans le document d'autoévaluation, Dans la spécialité E&F, seule la compétence rédactionnelle est explicite, pour les deux autres spécialités, le suivi de l'acquisition des compétences repose principalement sur l'utilisation d'un guide de professionnalisation (SIFA) par les étudiants et le responsable de formation ainsi que sur la rédaction d'un journal de stage (TEF).</p>
Suivi des diplômés	<p>L'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle réalise tous les ans un travail d'enquête de suivi des diplômés. Les diverses associations impliquées dans la mention (GREAD, SIFA Ouest, USETIC et @ntic) sont très actives dans le maintien de liens entre les anciens étudiants, les équipes d'enseignement, les étudiants et les professionnels, elles facilitent le suivi des diplômés notamment à travers l'usage des réseaux sociaux ou l'organisation d'événements.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Bien que le dossier indique qu'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention devrait être mis en place pour le prochain contrat quinquennal, il n'existe pas de conseil de perfectionnement pour l'ensemble de la mention. Chaque spécialité en possède un qui se réunit deux fois par an. Des réunions regroupant des enseignants du département intervenant dans les diverses spécialités (on n'en connaît pas la fréquence) permettent d'évoquer les spécificités et les difficultés des uns et des autres. La spécialité E&F travaille sur son propre fonctionnement à partir de deux enquêtes internes réalisées à la fin de chaque semestre : l'une concerne les étudiants et l'autre les enseignants. Le conseil de perfectionnement (dont on ignore la composition) se réunit deux fois par an. La spécialité SIFA tient son conseil de perfectionnement suivant la même périodicité en distinguant un moment de participation de l'ensemble des stagiaires et un moment entre enseignants. Une discussion est en cours pour examiner comment renforcer l'implication des partenaires socio-économiques dans le pilotage de la formation. Pour la spécialité TEF, ce conseil est commun aux deux autres diplômes de la filière : le DEUST et la licence professionnelle. Au niveau du master, l'équipe pédagogique (M1 et M2) se réunit une fois par an en fin d'année.</p>
---	---

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID

Champ de formation	Comportements, cliniques, apprentissages et santé
Intitulé du diplôme	Master mention Sciences de l'éducation

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<p>Remarque liminaire :</p> <p>La spécialité « Evaluation, gestion et pilotage des systèmes éducatifs » mise en place au moment de l'habilitation n'a finalement pas pu ouvrir.</p>

Points faibles	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> • "Absence de pilotage au niveau de la mention" : L'impression d'absence de pilotage est dû à une évolution récente des modalités de gouvernances des formations qui passent d'une autorité incontestée des responsables de formation sur leur parcours à des modalités plus collégiales en équipe. Dans le premier cas (celui du bilan) la responsable de mention a néanmoins assuré la cohérence de l'ensemble et le portage de l'évaluation et du projet, mais elle n'est pas intervenue dans l'organisation des formations. Dans le second (celui du projet), les responsables de parcours s'organisent en équipe coordonnée par la responsable de mention et se réunissent régulièrement pour assurer cohérence, mutualisations et harmonisation des niveaux d'exigence. Un conseil de perfectionnement au niveau de la mention est prévu dans le projet. • "Présence de fortes disparités de fonctionnement" : Le sentiment de « disparité » ou d'« hétérogénéité » entre les parcours est d'avantage une marque de différenciation dans la mesure où les publics, les contenus et les finalités sont très différents. Les taux d'insertion professionnelle par exemple ne peuvent pas être comparés d'un parcours à l'autre puisque nombre des publics du parcours recherche sont déjà en exercice. • "Taux de réussite préoccupant en EAD" : Les taux de réussite du parcours recherche (EAD) apparaissent faibles car la plupart des étudiants travaillent et font chacune de leur année en 2 ans (1 : examens ; 2 : mémoire). Il n'est donc pas rare que des étudiants aient besoin de 4 ans pour terminer leur master. Etant engagée dans une logique formative, l'équipe pédagogique soutient cette forme d'accompagnement des étudiants dont certains poursuivent d'ailleurs en thèse. Dans ce cas, des efforts importants sont faits par les enseignants-chercheurs

	<p>pour obtenir des financements ou des aménagements de service de la part des employeurs.</p> <p>• "Ouverture internationale encore insuffisante" :</p> <p>Plusieurs tentatives d'ouverture internationale ont été faites, mais ces démarches sont coûteuses en temps pour une petite équipe très engagée dans la recherche et nombre de responsabilités aux trois niveaux local, régional et inter-régional , et national. Par ailleurs, avec une moyenne d'âge d'environ 30-32 ans, les étudiants de sciences de l'éducation ne sont que peu intéressés par une mobilité (famille + travail + évolution de carrière grâce à l'obtention d'un doctorat).</p>

Recommandations	
Observations	<p>Les recommandations sont appréciées et seront mises en œuvre dans le projet d'accréditation de la nouvelle offre de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - coordination de la mention avec mise en place d'un conseil de perfectionnement, - mutualisations et harmonisations, - majoration du recours au numérique.

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2



Le Président
 Olivier DAVID